PV COMITÉ DIRECTEUR
JEUDI 1 SEPTEMBRE 2016

Présents :	Aurélien LE ROY, Maxime FONTAINE, Henrick JOUAN, et Vincent LEBAS
Excusés :	François LE SAUX, Michel LEVITRE, Jennifer RUQUIER, Franck DROS et Charles SOULAS
Invités :	Quentin DROS
Secrétaire de séance :	Maxime FONTAINE
Lieu :	Salle Omnisports La Brotonne (NOTRE-DAME-DE-BLIQUETUIT)

La réunion débute à 18h30 à la salle de sport La Brotonne.

- Equipe féminine

L'arrivée de Charles Soulas pour entrainer l'équipe féminine est annoncée officiellement au bureau ce jour. Comme Maxime avant lui, c'est quelqu'un qui est déjà connu des filles, qui connait bien le hand et qui officie bénévolement. Son arrivée permet d'envisager l'avenir de l'équipe avec plus de sérénité. Nous souhaitons faire monter l'équipe en pré-région, ce challenge est en accord avec l'objectif de Charles.

L'effectif semble se maintenir mais à ce jour (le 1er septembre), très peu de licences sont revenues. L'effectif définitif devrait varier entre 12 et 16 joueuses.
Nous notons l'arrivée de 4-5 jeunes joueuses (environ 15ans), c'est un début pour créer une équipe jeune. Nous espérons d'autres arrivées pour créer cette équipe.
S'il n'y a pas d'équipe de jeune, les filles seront intégrées à l'équipe adulte quand elles seront prêtes.

Le championnat féminin a été revu, les filles sont désormais en excellence et bénéficie d'un championnat unique sur toute l'année.

- Equipe dimanche matin

Les deux équipes masculines de dimanche matin ont été officiellement créées. Le nombre définitif de licenciés n'est pas encore connu mais nous sommes bien partis pour accueillir au moins 27 joueurs.

A noter que notre arrivée sur Arélaune commence à porter ses fruits puisque peu de départs des anciens de Duclair et quelques arrivées de joueurs de La Mailleraye ou dans les environs sont notées. Il devrait y avoir 4 gardiens soit 2 par équipes.

- Equipes jeunes

Les équipes -15 et -13 masculins sont engagées. Pour le mini hand, ils sont inscrits pour le label « école de hand », ce qui leur permet d'être conviés au tournoi de mini hand.
Franck et Sébastien continueront à accompagner les jeunes.

- Renouvellement du Bureau

A la fin de l'année, nous arriverons au terme du mandat de 2ans du bureau actuel. Il va falloir penser à en parler auprès des licenciés afin d'anticiper les éventuels départs ou si certains licenciés souhaitent intégrer le bureau.
Henrick précise qu'il ne faut s'y prendre en 2017, il faut commencer à en parler maintenant.

- Réunions du bureau

Aurélien précise que pour des raisons d'organisation et logistique plus simples, les réunions auront lieu à la Brotonne sauf cas exceptionnel. Il va falloir trouver de meilleurs créneaux pour les réunions afin de mobiliser le plus de monde possible. La possibilité de faire les réunions en marge des entrainements des séniors est évoquée.

- Informations sur la salle de sport

La gardienne ne s'occupera plus de la salle de sport. Au 1er septembre, il ne reste que Madison qui s'occupe également du planning de la salle avec l'un des maires.
Etant seul pour l'instant, il viendra pile à l'heure des créneaux prévu pour chaque association.

Le club a le créneau du dimanche matin toutes les semaines et garde celui du samedi soir. Quant au samedi après-midi pour les jeunes, il devrait être disponible intégralement mais cela reste à confirmer.
N.B : Depuis, un second gardien est arrivé.

- Compte rendu de la réunion de la salle de sport

Vincent a représenté le club lors de cette réunion, il fait son compte rendu au bureau.
Il a été évoqué que certaines associations ne prévenaient pas de leurs absences, ce qui faisait déplacer le gardien pour rien. Il ne faut pas oublier de prévenir le gardien de toute absence.
Il a été demandé de déplacer le panneau d'affichage et des projecteurs. Les projecteurs seront revus contrairement au panneau d'affichage. Mr Leborgne (Maire de La Mailleraye) précise que l'emplacement a été vu avec le club pendant le chantier. Aurélien ajoute que la demande du changement du panneau vient de la ligue lors de la visite d'habilitation et non du club, Mr Leborgne doit en être parfaitement au courant puisqu'il a reçu le rapport de la ligue.

Il est rappelé qu'il ne faut pas pénétrer sur le terrain avec des chaussures d'extérieur y compris pour les enfants qui jouent. Il faudra être en chaussures intérieures ou en chaussettes. Le gardien se chargera de veiller au respect de cette partie du règlement. Maxime précise que certains interlocuteurs de la mairie ne sont pas aussi catégoriques, il faudrait uniformiser le discours sur ce point. Il faut aussi que les élus viennent avec des chaussures adéquates, certains ont été vus marchant sur le terrain en chaussures de ville.

Le dernier point concerne la pratique de l'apéritif. La présence d'alcool a été vue, par des enfants notamment, dans la salle de sport. Il a été rappelé que la consommation d'alcool est strictement interdite dans le gymnase. Il a été autorisé de stocker l'alcool hors de vue et dans un endroit fermé, mais la consommation devra se faire à l'extérieur.

Le club a été injustement accusé de laisser des cannettes de bière dehors alors que le club n'en utilise jamais. Mais le problème a été réglé par Aurélien.

- Compte bancaire du club et procuration

Le transfert du compte du SAP handball au HCBT a été effectué depuis fin aout. Le club a officiellement son propre compte bancaire. Les chéquiers ont été commandés par Aurélien afin de pouvoir payer notamment les arbitres. Le souhait du club est de limiter les personnes aptes à signer un chèque du

club. Les chéquiers seront en possession de François et Aurélien, ce seront donc eux qui fourniront les chèques pour les arbitres.

- Pass'port 76 et coupon sport

Le club a fait la demande pour le pass'port 76 et pour le coupon sport.

Le club réceptionnera le coupon sport et il sera remboursé. Pour le pass'port 76, on doit en reparler à la prochaine réunion pour connaitre l'organisation du club sur ce point.

A cause du changement de nom et de statut du club, il n'y a pas eu de pass'port 76 l'année dernière.

- Commissions et organisation du bureau

Aurélien souhaite revoir avec le bureau, l'organisation des commissions. Il ne souhaite pas réformer ce qui a été mis en place mais que l'ensemble des fonctions soient bien claires pour tous. Le bureau directeur, composé du Président, du Secrétaire et du Trésorier, sont les décisionnaires surtout en cas de sujets importants.

Après lecture des statuts du club, les entraineurs ne sont pas élus au bureau mais sont invités. Par conséquent ils n'ont pas de droit de vote au sein du conseil d'administration. Le bureau les consulte afin de recueillir leurs avis en tant que référent technique. Si on veut modifier ce statut, il faut y réfléchir pour le prochain mandat.

Chaque commission donne son budget prévisionnel en listant les achats, dépenses et manifestations prévues.

- ❖ Commission sportive

Il n'y a aucun budget prévisionnel pour la commission sport sauf en cas d'exclusion avec rapport suivi d'une amende financière, ce qui est difficilement quantifiable.

- ❖ Commission équipement

Un inventaire a été fait par Franck et Michel. Il y aura besoin d'acheter de nouveaux ballons pour les séniors masculins, il n'y en plus assez pour les deux équipes.
Vincent précise qu'il serait intéressant de surveiller régulièrement les ballons car le club en rachète tous les ans.

Il est envisagé pour l'année prochaine de demander une caution à chaque joueur pour le prêt d'un ballon.

Il a été demandé 2 mini buts pour le tournoi de minihand à la mairie du Trait, mais cela n'a pas été accordé cette année car les subventions étaient closes au moment de la demande. Cette demande sera renouvelée courant dernier trimestre 2016.
Il faudra un jeu de maillot pour les -13 et un jeu extérieur pour les -15.

Maxime demande ce qu'il en est pour le jeu de maillot extérieur des féminines. Le sujet n'a pas avancé, le bureau devra y réfléchir prochainement.

Aurélien précise que chaque achat supérieur à 100 € mais aussi les achats publicitaires (maillot, survêtement par exemple) devra être validé par le bureau directeur.
Aurélien demande à être tenu informé de toute démarche juste pour être mis au courant et en cas de contact de la part d'une entreprise quelconque, il connaitra le sujet.

- ❖ Commission arbitrage

Vincent a prévu 300€ d'amande pour défaut d'arbitre. Bien que si tout se passe bien, il n'y aura pas

d'amandes puisque un nouvel arbitre devrait être formé mais il n'a pas encore confirmé. De plus, 3 jeunes semblent volontaires à la formation d'arbitre. A noter que l'inscription d'un nouvel arbitre coûte 40€.

A priori il n'y a pas besoin de 2 arbitres pour les deux équipes masculines mais ce point va être éclairé plus tard par Vincent et Henrick.

Vincent propose de mettre à disposition à la salle un kit d'arbitrage à la Brotonne, ce qui est accepté par le bureau.

- Commission évènement

Les premiers évènements sont les forums des associations. Le 3 septembre, il aura lieu à La Mailleraye et le 10 septembre au Trait.

Le téléthon aura lieu le weekend du 4 décembre, le programme sera connu courant septembre mais à priori le programme sera identique à l'année dernière seule exception, le match des filles sera remplacé par un match masculin. Le bureau demande à Aurélien de négocier pour avoir au moins la buvette à l'intérieur car les bénévoles ont souffert du froid l'année dernière.

Le tournoi -13 et minihand est prévu le samedi 11 décembre.

La journée découverte devrait être tentée au Trait cette année, mais la date n'est pas encore fixée.

Enfin la commission hésite sur un dernier évènement : l'organisation d'un tournoi séniors probablement féminins sous condition d'une participation active de l'équipe concernée.
Un sondage auprès des filles devrait être organisé par la commission.

- Arrêté préfectoral

Suite aux attentats qui ont eu lieu en France récemment, la préfecture demande à chaque association de déclarer chaque évènement ouvert au publique. Un dispositif de sécurité adéquat doit être mis en place. Aurélien se renseignera en mairie pour avoir plus d'informations.

- Mise à disposition des licences

Les copies des licences seront gardées par le Secrétaire. En cas de besoin, l'entraineur devrait juste les lui réclamer.

- Dossiers d'inscriptions

Il y encore beaucoup de dossier qui arrivent dans les mains de Maxime qui sont incomplets et les documents ne sont pas toujours scannés sur Gesthand. Il demande de bien réexpliquer aux joueurs pour cette année. Le bureau va réfléchir pour améliorer ce système pour l'année prochaine.

- Visibilité des comptes-rendus de réunions.

Aurélien souhaite que les comptes-rendus de réunions ne soit pas visible par le grand public. Le bureau va aussi réfléchir comment diffuser cela.

Fin de la réunion vers 21h30

Le Président,	Le Secrétaire,
Aurélien LE ROY	Maxime FONTAINE